

Qui fait quoi... au Sedima ?

Le Sedima est, à l'image d'une caisse à outils, rempli d'instruments et de savoirs. Il s'avère très utile d'avoir ces derniers sous la main pour un usage quotidien ou occasionnel, notamment lorsqu'une problématique surgit. Que peut-on trouver dans cette caisse à outils ?

Le Sedima, c'est d'abord votre représentation officielle auprès des pouvoirs publics, des instances paritaires (sur le sujet de la convention collective, par exemple) et de tout interlocuteur susceptible d'intervenir ou d'influer sur notre secteur. Il s'agit d'un formidable outil de surveillance, de défense mais aussi de réflexion sur le présent et le futur de nos entreprises.

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS AU SERVICE DES ADHÉRENTS

Le Sedima est composé d'une équipe de 14 permanents dédiés aux problématiques de nos entreprises et de notre métier. Ceux-ci disposent de compétences multiples, qu'elles soient juridiques, sociales, fiscales ou comptables, leur permettant de répondre et conseiller rapidement et efficacement. Ils connaissent parfaitement nos métiers, le contexte dans lequel nous évoluons et ont l'expérience de nos problèmes. Faire appel au Sedima, c'est donc s'assurer l'assistance d'experts dans leur domaine capables de s'associer pour fournir une réponse globale et adaptée à nos questions. L'organisation professionnelle est constituée d'une multitude d'entreprises de tailles différentes, avec leur histoire personnelle, agissant sur des marchés parfois spécifiques, c'est pourquoi des commissions spécialisées travaillent sur les problématiques propres aux différents cœurs de métiers.

LA COMMISSION DU SECTEUR ESPACES VERTS

Ainsi, dans un autre compartiment de la caisse à outils, vous trouverez la commission « espaces verts », que j'ai le plaisir et l'honneur de présider. Celle-ci est composée de neuf chefs d'entreprise, comme vous, qui donnent de leur temps dans l'intérêt collectif de la profession. Notre mission est multiple :

- observer les évolutions du marché pour aider chacun d'entre nous à se projeter dans l'avenir ;
- agir sur notre environnement, écouter les remontées du terrain pour globaliser et dégager les tendances et/ou



Patrick Covemaeker,
président de la commission
« espaces verts » du Sedima.

les problèmes afin d'intervenir ensuite auprès des interlocuteurs ad hoc (constructeurs, importateurs, législateur...);

- fournir des outils d'aide à la décision : guides des bonnes pratiques au magasin et à l'atelier, calculateur du coût horaire moyen de main-d'œuvre à l'atelier, élaboration de forfaits atelier, etc. ;

- promouvoir notre métier pour qu'il soit lisible par les pouvoirs publics, par nos clients, par le grand public et, notamment, par les jeunes afin de les attirer vers nos métiers. C'est ainsi que nous sommes partie prenante dans tous les événements liés à notre profession ;

- agir en matière de formation des équipes et des jeunes, avec, par exemple, la création à très brève échéance d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) de « technicien de maintenance en matériels d'entretien des espaces verts » qui va nous permettre à la fois d'attirer de nouveaux talents et de fidéliser du personnel déjà présent dans nos structures grâce à une formation de plus haut niveau.

La clé de cette indispensable caisse à outils est entre vos mains : il faut vous l'approprier, l'utiliser, l'agréments et la promouvoir pour la rendre encore plus efficace.

Bonne saison à tous.

/ Par Patrick Covemaeker